



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

REÇU LE 21 AOÛT 2023

Original N. Mang
+ scan

COPIE

Monsieur BUSCH Martin
Koerich Estate Sàrl

32, rue de Sael
L-8189 KOPSTAL

Luxembourg, le 02 août 2023

Objet : Levée de contrainte archéologique dans le cadre du projet PAP NQ « Op Fulsberg », sis à Koerich, section A de Koerich, au lieu-dit « Op Fulsberg », n° des parcelles cadastrales 627/4146, 627/4147 et 630/4148.

Art. 5 point 3 de la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel

Référence INRA : 0106-C/20.3605

Monsieur Busch,

En réponse à votre demande d'évaluation archéologique pour le projet mentionné sous rubrique, et dont le dossier complet a été reçu le 20 juillet 2023, j'ai l'honneur de vous informer que le projet susmentionné a fait l'objet d'une évaluation des incidences des travaux planifiés sur le patrimoine archéologique.

Au vu de cette évaluation et conformément à l'article 5 point 3 de la loi relative au patrimoine culturel, ledit projet bénéficie d'une levée de contrainte archéologique.

Néanmoins, comme aucune investigation scientifique de terrain n'a eu lieu, il est porté à votre connaissance que la présence d'éléments faisant partie du patrimoine archéologique ne peut pas être entièrement exclue. En cas de découverte fortuite d'éléments du patrimoine archéologique, il y a lieu d'appliquer les articles 16 et 17 de la loi relative au patrimoine culturel.

Par ailleurs, en cas de modification du projet en question, notamment relative à la profondeur des travaux d'aménagements ou/et à la surface totale du projet, le projet doit être soumis à l'INRA pour une réévaluation.

Veillez agréer, Monsieur Busch, l'expression de mes salutations distinguées.

Sam Tanson

Ministre de la Culture

Copie à : Administration communale de Koerich